

9 Mars 2017

Édition 3, Numéro 3

# Nouvelles de Val-Joli



## Membres du conseil :

M. Rolland Camiré, maire  
Siège #1 : Sylvain Côté  
Siège #2 : Philippe Verly  
Siège #3 : Gilles Perron  
Siège #4 : Raymond Côté  
Siège #5 : vacant  
Siège #6 : Josiane Perron

## Hôtel de Ville :

Julie Brousseau, DG  
Marie-Ève Parr,  
Inspectrice  
Line D. Letendre, Sec.Adj.  
Pier Lacasse, resp. Voirie  
Stéphane Côté, empl  
Voirie  
Yannik Scrosati, loisirs  
Diane St-Pierre, Concierge



500, Route 249  
Val-Joli, Québec  
J1S 0E8

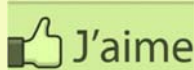
**TÉLÉPHONE :**  
(819) 845-7663

**TÉLÉCOPIEUR :**  
(819) 845-4399

**ADRESSES  
ÉLECTRONIQUES :**  
mairie@val-joli.ca  
direction@val-joli.ca  
secretariat@val-joli.ca  
urbanisme@val-joli.ca  
voirie@val-joli.ca  
loisirs@val-joli.ca

Retrouvez-nous, à l'adresse :

[www.val-joli.ca](http://www.val-joli.ca)



Facebook  
Loisirs de Val-Joli

## MOT DU MAIRE

*Rolland Camiré*

En février, nous avons reçu la confirmation que la municipalité pouvait aller de l'avant pour l'appel d'offres concernant la préparation des plans et devis pour la réfection d'une partie du rang 10 et du rang 11, qui devront être faites cette année dans le cadre du PIIRL.

Nous avons contacté des citoyens qui ont internet et avons fourni leurs coordonnées avec leur consentement à Cogeco pour que la firme puisse vérifier la vitesse de réception et de transmission de données. Suite à un programme gouvernemental qui a été annoncé, ils nous aideront à préparer un dossier pour obtenir de l'aide financière qui pourrait leur permettre de desservir les territoires qui n'ont toujours pas accès à internet avec la fibre optique. Nous n'avons pas beaucoup de chance d'être acceptés, mais il faut quand même essayer.

La municipalité a reçu les soumissions pour l'entrepôt et le coût du plus bas soumissionnaire est de 113 825.25 \$ taxes incluses.

Nous travaillons sur le projet d'agrandissement du bâtiment de la patinoire afin d'y ajouter des installations sanitaires.

## MOT DE LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE

*Mme Julie Brousseau, directrice générale*

*Votre premier paiement de taxes municipales est dû le **16 mars** prochain.*



S'il est difficile pour vous de payer en 4 versements, vous pouvez planifier vos versements autrement, en autant que ceux-ci soient effectués avant les dates indiquées sur les coupons.

Vous pouvez même prendre de l'avance en versant des montants égaux à partir de janvier.

## RÉUNION DU CONSEIL DU 7 MARS 2016

### Résumé des principales décisions de la réunion du 6 mars dernier :

- Inscription au Congrès annuel de l'ADMQ pour la directrice générale
- Inscription à 2 formations de l'ADMQ pour la directrice générale
- CPTAQ – Soutien à la demande d'exclusion de la zone agricole – 3 678 787
- PAERRL – Attestation de travaux et de dépenses 2016
- Programme du MIDI – Lettre d'appui au projet
- Mandat à la DG pour la ventes des immeubles pour défaut de paiement de taxes
- Commandite au Tournesol d'Or
- Exposition agricole de Richmond – Participation au cahier de l'Expo
- Remboursement de nos 4 parts sociales du Groupement forestier
- Plan et devis Rangs 10 et 11 dans le cadre de l'an « 1 » du PIIRL
- Adjudication du contrat – Construction d'un entrepôt municipal



## URBANISME

Si vous prévoyez des travaux de construction, rénovation, agrandissement, démolition, etc., cet été, prévoyez demander vos permis quelques semaines à l'avance. L'inspecteur dispose de trente jours pour délivrer le permis une fois que l'on possède tous les documents nécessaires à la compréhension du dossier.



## GROS REBUTS

Notre collecte de gros rebuts se tiendra le **vendredi, le 22 avril** prochain.



### MATÉRIAUX ACCEPTÉS

Meubles et électroménagers  
Cheminée préfabriquée (en bout de 3')  
Branches (attachées en bout de 4' x 1' de diamètre)  
Toile et tôle de piscine (les couper en morceaux)  
Bicyclette, brouette, cages (plastic et métal)



★★★ Les matériaux **ne doivent pas être dans des remorques ni** dans une **boîte de camion**, à cause des risques d'endommager vos remorques ou de causer des blessures accidentelles aux travailleurs. ★★★

## LA BOÎTE À PARLER

Un nouvel outil pour le développement du langage des enfants : **La Boîte à parler !**

**Qu'est-ce que c'est ?** Un guide de référence contenant plein d'outils simples à intégrer dans le quotidien pour stimuler le langage de l'enfant et savoir quoi faire s'il semble présenter des difficultés.

**Pour qui ?** Destiné aux travailleurs en petite enfance, mais aussi à tous les parents désireux d'en savoir plus et d'accompagner leurs enfants dans le développement de leur langage.

Disponible dans la bibliothèque près de chez vous ou sur le site internet du CPE Magimo (espace public).

Pour la présentation de l'outil : <https://youtu.be/MJsNOndssYo>



## SPA DE L'ESTRIE

### La stérilisation : l'option à l'abandon!

400. C'est le nombre d'animaux de compagnie qu'accueille chaque mois la SPA de l'Estrie. Le problème de surpopulation animale est bien réel en Estrie, tout comme ailleurs au Québec.

#### Saviez-vous que...

**4 ans** suffisent pour qu'un couple de chats et ses descendants engendrent plus de **20 000 chats?**  
Et **7 ans** pour qu'un couple de chiens et ses rejetons aient une descendance de **4 000 chiens?**

### Prévenir l'abandon par la stérilisation

Qu'il s'agisse de chats ou de chiens, la stérilisation est la seule option pour contrer l'abandon. Il n'y a aucun doute : **plus il y aura d'animaux de compagnie stérilisés, moins il y aura d'animaux non désirés, et conséquemment, abandonnés ou négligés.**



**EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT - JOURNALIER 2017**

L'emploi consiste en l'entretien des espaces verts appartenant à la municipalité (pelouses, parcs, jardins, terrains sportifs), des travaux divers tels que l'entretien des bâtiments et des infrastructures municipales (peinture et réparations mineures) ainsi que quelques tâches de voirie, de loisir et autres tâches connexes.

**Conditions salariales :** 12 \$/hre - 32 hres/semaine 4 jours/semaine

**Début de l'emploi :** Mai ou Juin 2017 pour un maximum de 12 semaines

**Périodes de travail :** jour et quelques soirs

La personne retenue devra avoir un permis de conduire Classe 5 valide pour toute la durée de l'emploi.

Pour être admissible, le candidat devra avoir étudié à temps plein au cours de l'année précédente (programme secondaire, professionnel ou post secondaire) et être étudiant à temps plein au niveau postsecondaire dans l'année suivant l'emploi d'été. Il doit être citoyen canadien, résident permanent ou avoir le statut de réfugié.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité de Val-Joli, avant le **14 avril 2017**.

Madame Julie Brousseau, directrice générale  
500, route 249, Val-Joli, Qc J1S 0E8  
Courriel : [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca)



Seules les candidatures retenues seront contactées pour des entrevues. Merci à tous les intéressés.

**OFFRES D'EMPLOI – EMPLOI D'ÉTÉ - ENVIRONNEMENT****TÂCHES :**

- Parcourir le territoire de la municipalité afin de sensibiliser les citoyens à une bonne gestion des matières résiduelles, matières putrescibles et une meilleure protection de l'environnement.
- Aborder différents thèmes tels : récupération, compostage domestique, déchets, l'écocentre, etc.
- Déposer un rapport à la fin du mandat.

**EXIGENCES :**

- formation ou intérêts reliés à l'environnement et aux communications;
- entregent et facilité de communication en français et en anglais;
- excellente forme physique;
- autonomie et efficacité;
- connaissance des logiciels MS Word, MS Excel et recherche sur Internet;
- travail de jour, soir et fin de semaine occasionnellement;
- permis de conduire valide et véhicule nécessaire. Déplacements fréquents.



**Conditions salariales :** 12 \$/hre - 24 hres/semaine

**Durée de l'emploi :** Juin, juillet et août 2017(8 semaines)

**Périodes de travail :** Après-midi et soirée ainsi que le samedi de jour

Toute personne intéressée peut faire parvenir son CV à la municipalité de Val-Joli au plus tard le **21 avril 2017 à 16h**, à l'adresse suivante :

Madame Julie Brousseau, directrice générale  
500, route 249, Val-Joli, Qc J1S 0E8  
Courriel : [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca)

\*\*\*Seules les candidatures retenues seront contactées pour des entrevues. Merci à tous les intéressés

## RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE

### Chauffage électrique

Pour tous les propriétaires qui utilisent le chauffage électrique, juste un petit mot pour porter votre attention sur certains événements qui se sont produits cette année au Québec avec l'utilisation de thermostats électroniques. Certains modèles de thermostats ont reçu des avis de rappel suite à des mauvais fonctionnements qui ont causé des débuts d'incendies. Vous pouvez vérifier quels sont les appareils visés par des rappels sur le site <http://canadiensensante.gc.ca>. Par contre, il y a eu d'autres événements qui ont été dûs à une mauvaise installation ou utilisation de la part des utilisateurs. Les thermostats électroniques sont des produits de plus en plus utilisés et sécuritaires. D'un autre côté, une mauvaise installation peut engendrer plusieurs problématiques. C'est pour cela qu'il est très important de faire effectuer l'installation de ce genre de produits par des professionnels dans leur domaine. De cette façon, vous serez mieux protégés.



Sur ce, bonne fin d'hiver et soyez prudents.

Service de Prévention incendie



## LOISIRS

### Comité des LOISIRS

Nous avons omis de remercier La Cabane à Raoul pour le matériel prêté pour la confection de la tire sur la neige lors des Plaisirs d'hiver de janvier dernier.

### LIGUE DE BALLE-MOLLE

#### AMICALE INTERMUNICIPALE

Pour les enfants de **5-12 ANS** et de **13-16 ANS**



- Groupe 1 : 5 à 7 ans
- Groupe 2 : 8 à 9 ans
- Groupe 3 : 10 à 12 ans
- Groupe 4 : 13 à 16 ans



### INSCRIPTION À LA LIGUE DE BALLE-MOLLE

**Cette année, les inscriptions se feront en personne, à l'Hôtel de ville de Val-Joli**  
500, route 249, Val-Joli (porte arrière)

**JEUDI 20 avril 2017, de 18h30 à 21h**

**SAMEDI 22 avril 2017, de 9h à midi**

Paiement en chèque libellé au nom de la Municipalité de Val-Joli ou en argent

COUT D'INSCRIPTION (INCLUANT UN CHANDAIL DONNÉ À L'ENFANT) avant le 23 avril 2017 :

1<sup>ER</sup> ENFANT : 35\$

2 ENFANTS : 65\$

3 ENFANTS : 95\$

**APRÈS LA PÉRIODE D'INSCRIPTION : 50\$/ ENFANT, AUCUN RABAIS DE FAMILLE.**

\* Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la ligue de balle-molle intermunicipale (marqueurs, entraîneurs, arbitres) pour notre saison 2017.